



DUNKERQUE

LEFFRINCKOUCKE

TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

COUDEKERQUE-BRANCHE

CAPPELLE-LA-GRANDE

- Légende**
- Arrêts ligne 16 Navette
 - Arrêts lignes 14-20-22
 - Arrêts lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
 - Gare
 - Ligne 16 Navette
 - Lignes 14-20-22
 - Lignes Chrono C1-C2-C3-C4-C5
 - Périmètre attractivité 1
 - Périmètre attractivité 2
 - Périmètre attractivité 3
 - Périmètre attractivité 4
 - Limites communales

Avertissement
 Les règles relatives au stationnement sont définies à l'article 12 du règlement écrit du PLUHD. (dispositions communes applicables à toutes les zones).

Echelle 1/5000 e
 0 250 500 Mètres

Sources des données:
 DGFiP Cadastre
 CUD PLUHD, THNS Attractivité

Communauté Urbaine de Dunkerque
 Portua de la Marine - BP 85630
 59386 DUNKERQUE CEDEX 1
 Tél: 03 28 62 70 00



**Plan Local d'Urbanisme
 Intercommunal
 Habitat-Déplacement**

**PLAN DE STATIONNEMENT
 Coudekerque-Branche**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022
 Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022
 Pour le Président,
 Le Vice-Président,
 Martial BEYAERT

